

Au troisième trimestre 2022, les prix des travaux d'entretien-amélioration des bâtiments augmentent de 1,9 %

INDICE DES PRIX D'ENTRETIEN-AMÉLIORATION DES BÂTIMENTS (IPEA) - TROISIÈME TRIMESTRE 2022

Informations Rapides · 30 novembre 2022 · n° 318

Hausse de 1,9 % sur un trimestre

Au troisième trimestre 2022, les prix des travaux d'entretien-amélioration des bâtiments (IPEA) ralentissent (+1,9 %, après +2,7 %). La hausse est un peu plus marquée dans le secteur résidentiel (+2,1 %) que dans le secteur non résidentiel (+1,7 %).

Les prix augmentent fortement dans les travaux de menuiserie (+3,3 % après +3,5 %), les « autres travaux de construction spécialisés » (+3,1 % après +2,9 %), les travaux de revêtement des sols et des murs (+2,4 % comme au deuxième trimestre). Les prix augmentent plus modérément dans les « autres travaux d'installation » (+1,9 % après +1,6 %) et les travaux de peinture et vitrerie (+1,8 % comme au deuxième trimestre). Enfin, ils ralentissent dans les travaux de couverture (+1,7 % après +3,2 %), de plomberie, d'installation de chauffage et de conditionnement d'air (+1,2 % après +3,1 %), de plâtrerie (+0,8 % après +2,9 %) et d'installation électrique (+0,4 % après +1,2 %).

Augmentation de 9,9 % sur un an

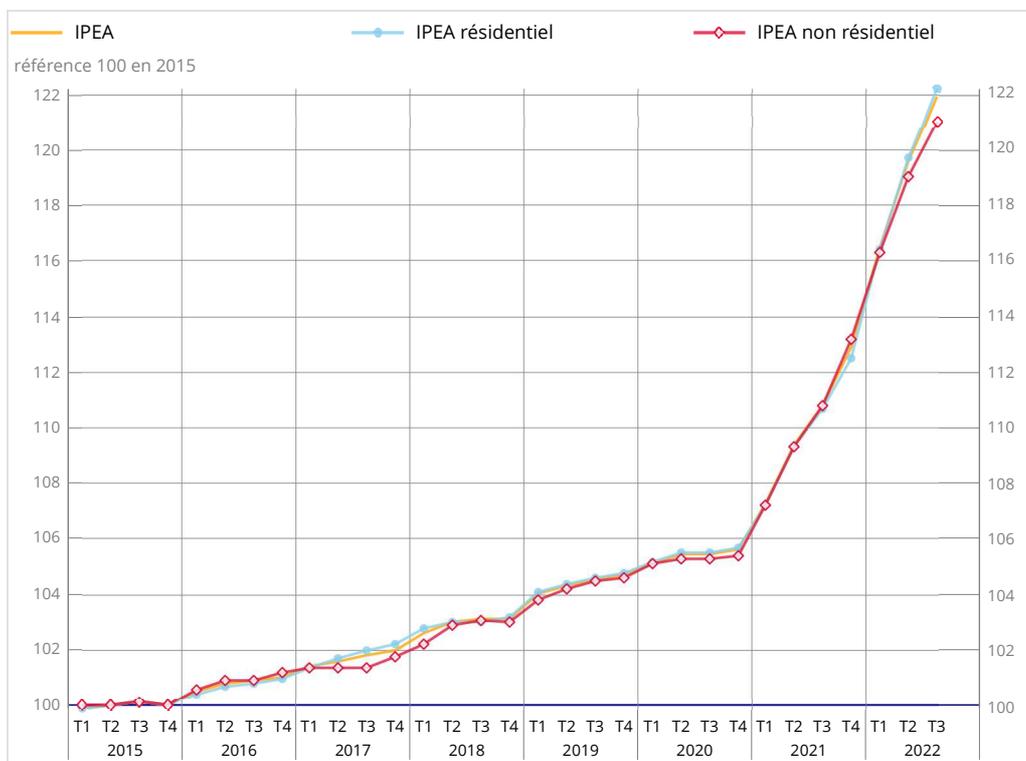
Sur un an, les prix des travaux d'entretien-amélioration des bâtiments augmentent de 9,9 % au troisième trimestre 2022, après +9,2 % au trimestre précédent. La hausse des prix sur un an est également plus marquée dans le secteur résidentiel (+10,4 %) que dans le secteur non résidentiel (+9,2 %).

Les prix augmentent fortement, notamment dans les travaux de menuiserie (+15,1 % après +14,2 %), de plomberie, d'installation de chauffage et de conditionnement d'air (+12,0 % après +12,6 %), de couverture (+10,6 % comme au deuxième trimestre) et les « autres travaux de construction spécialisés » (+9,9 % après +7,6 %). La hausse des prix est un peu plus modérée pour les travaux de revêtement des sols et des murs (+8,0 % après +6,6 %), de plâtrerie (+7,8 % après +8,5 %), pour les « autres travaux d'installation » (+6,2 % après +2,4 %), les travaux de peinture et vitrerie (+5,9 % après +4,6 %) et d'installation électrique (+5,5 % après +6,3 %).

Révisions

L'évolution trimestrielle de l'IPEA entre le premier et le deuxième trimestre 2022 est révisée à la hausse (+0,4 point) et s'élève à +2,7 %, après prise en compte de réponses tardives dans les travaux de plâtrerie et les travaux de menuiserie. Cette révision porte essentiellement sur le secteur résidentiel.

Indices de prix des travaux d'entretien-amélioration des bâtiments



Source : Insee.

Indices de prix des travaux d'entretien-amélioration des bâtiments

En %, référence 100 en 2015

	Poids (en %)	2022T3	T/T-1 (1)	T/T-4 (2)
Indice des prix des travaux d'entretien-amélioration (IPEA)	100,0	121,7	1,9	9,9
Bâtiments résidentiels	62,4	122,2	2,1	10,4
Bâtiments non résidentiels	37,6	121,0	1,7	9,2
Tous bâtiments par type de travaux				
4321 - Installation électrique	18,3	114,9	0,4	5,5
4322 - Plomberie, installation de chauffage et de conditionnement d'air	20,1	123,1	1,2	12,0
4329 - Autres travaux d'installation	5,8	107,4	1,9	6,2
4331 - Plâtrerie	3,3	128,0	0,8	7,8
4332 - Menuiserie	18,2	133,5	3,3	15,1
4333 - Revêtement des sols et des murs	4,2	114,8	2,4	8,0
4334 - Peinture et vitrerie	7,4	112,6	1,8	5,9
4391 - Couverture	5,9	131,4	1,7	10,6
4399 - Autres travaux de construction spécialisés	16,7	120,4	3,1	9,9

(1) indice du dernier trimestre rapporté à celui du trimestre précédent (en %)

(2) indice du dernier trimestre rapporté à celui du même trimestre de l'année précédente (en %)

Source : Insee

Pour en savoir plus

Définition

L'indice des prix des travaux d'entretien-amélioration des bâtiments (IPEA) est un indice trimestriel qui mesure l'évolution des prix hors TVA pratiqués par les entreprises de la construction (y compris les entreprises artisanales) pour leurs travaux d'entretien et d'amélioration des bâtiments résidentiels et non résidentiels réalisés au cours du trimestre sous revue.

Les indices IPEA sont bruts, c'est-à-dire non corrigés des variations saisonnières.

Prochaine publication : 28 février 2023

Contact presse : bureau-de-presse@insee.fr

Suivez-nous aussi sur Twitter @InseeFr : twitter.com/InseeFr



Institut national de la statistique et des études économiques
88 avenue Verdier, 92541 Montrouge Cedex
Directeur de la publication : Jean-Luc Tavernier
ISSN 0151-1475